

PROFESSIONNELS GAZ, ATTENTION!

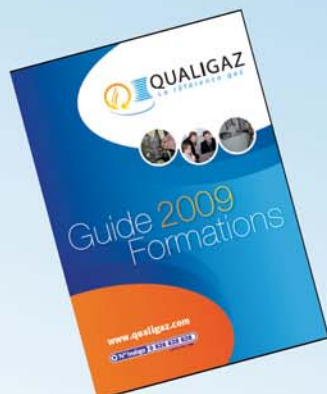
**Depuis le 1^{er} janvier 2009,
les règles de dimensionnements des installations de gaz
et des conduits de fumées ont changé!**

La nouvelle Partie 7 de la NF DTU fixe les nouvelles règles de calcul:

- Pour dimensionner les canalisations de gaz naturel et GPL
- Pour dimensionner les systèmes d'évacuation des gaz brûlés des appareils à tirage naturels :
 - * en neuf pour déterminer vos conduits sur les chantiers neufs
 - * en existant pour déterminer les diamètres avec et sans tubage
- Pour déterminer les cas particuliers de débouchés de ventouses (bâtiments en U, courettes...)

Réalisez vos installations gaz en toute conformité!

Qualigaz a imaginé spécialement pour vous une formation qui vous permettra d'assimiler en une journée l'ensemble des points techniques qui ont évolué dans cette nouvelle et dernière partie de la NF DTU 61.1.



Inscrivez-vous : formation@qualigaz.com

▶ N° Indigo 0 826 628 628

0,15 € TTC / MN